



VALERE, EN PRELET

Projet «Sion en lumière»

Surveillance et fouilles de tranchées/sondages
2005-2006

Rapport préliminaire

O. Paccolat, M.-P. Guex

Janvier 2007

Valère "En Prélet"

Synthèse chrono-stratigraphique

Séquence

Phases



TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	3-5
Situation et déroulement des travaux	
1.1 Caractéristiques	3
1.2 Les secteurs «positifs»	4
1.3 L'intervention archéologique	5
Chapitre 2	7-11
Découvertes archéologiques	
2.1 Séquence stratigraphique générale	7
2.2 Phases archéologiques	9
2.3 Principaux vestiges	9
Chapitre 3	13-15
Mobilier archéologique	
Chapitre 4	17
Bilan de l'intervention	
Documents annexes :	19
Liste des positions et complexes	
Liste du mobilier archéologique	
Liste des plans	

CHAPITRE 1 SITUATION ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

1.1

CARACTÉRISTIQUES

Commune :	Sion (VS), district de Sion
Lieu-dit :	Colline de Valère, En prélet (terrasse 9)
Sigle :	SV05
Coordonnées :	CNS 1306, env. 594'425/120'340
Altitude :	env. 585 m
Projet :	Tranchées et sondages pour l'aménagement du projet « Sion en lumière »
Surface fouillée :	Surface env. 100 m ² (70 m de tranchées et divers sondages)
Intervention :	Fouille de sauvetage, 9 au 11 novembre et 28 novembre au 12 décembre 2005, 14 mars 2006.
Type de site:	Habitat
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion (Alessandra Antonini et Olivier Paccolat). Sur le terrain : Marie-Paule Guex (archéologue), Aurèle Pignolet (technicien de fouille), Müslüm Coban (fouilleur spécialisé).
Topographie:	Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)
Coordination :	Archéologie cantonale

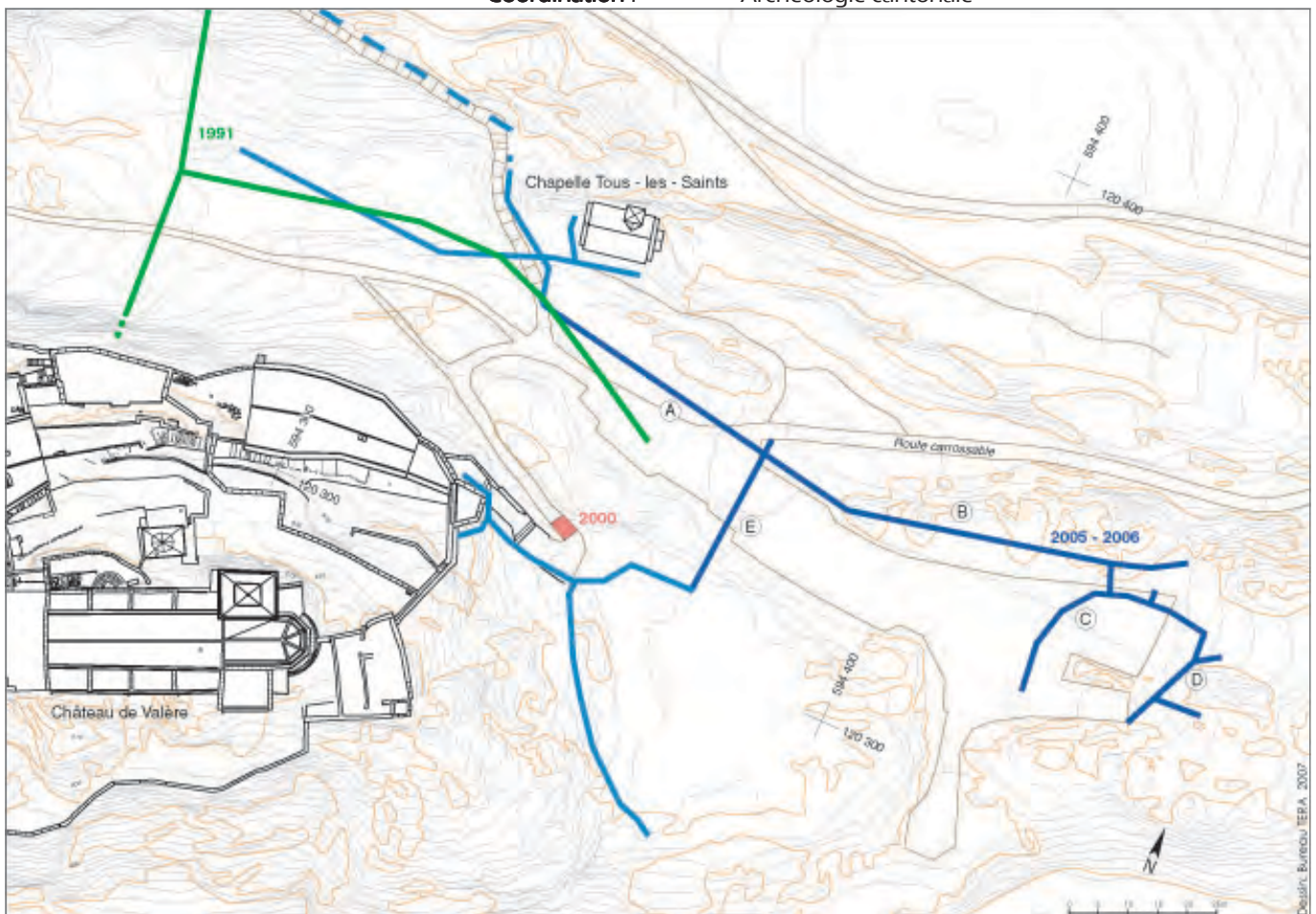


Fig. 1 Sion, Valère « En Prélet ». Plan de situation des tranchées et sondages du projet «Sion en Lumière» (en bleu, secteurs positifs en bleu foncé), des tranchées de 1991 (en vert) ainsi que de la fouille de 2000 (en rouge).

Dans le cadre du projet « Sion en lumière », d'importants travaux d'excavation pour la pose de câbles électriques et le support des différentes infrastructures (chambre électrique, haut-parleurs, projecteurs) ont été réalisés sur le versant nord de la colline de Valère (**Fig. 1**). Ces tranchées et sondages ont fait l'objet d'un suivi archéologique irrégulier qui a permis de repérer d'importantes séquences archéologiques, au lieu-dit « En Prélet », en contrebas et à l'est du château (**Fig. 2**). De nombreuses structures et un abondant mobilier ont notamment été découverts dans la partie orientale du long replat au-dessus et à l'est de la Chapelle de Tous-les-Saints. Une petite intervention de quelques jours a ainsi été planifiée à cet emplacement pour documenter dans les profils les vestiges détruits par la pelle mécanique.



Fig. 2 Sion, Valère « En Prélet ». Vue générale du chantier et des conditions de fouille. Vue depuis l'est.

1.2

LES SECTEURS « POSITIFS »



Fig. 3 Sion, Valère « En Prélet ». Trancheé principale (tronçon B). Vue depuis l'est.

Trancheé principale (tronçons A et B)

Cette trancheé d'une largeur de 0,60 m et d'une profondeur de 0,80 m a été creusée en bordure nord du replat (**Fig. 3 et 7**). Elle comporte à intervalles réguliers des ramifications perpendiculaires d'une longueur variant de 1 m à 2 m (larg. 0,40 m) et de même profondeur au boyau principal pour la mise en place de projecteurs. Une succession de niveaux archéologiques formant une séquence stratigraphique identique sur toute la longueur de la trancheé a été repérée. Entre le chemin pédestre menant au château et la route carrossable conduisant au replat (tronçon A), aucune structure n'est attestée. A partir de la route carrossable en direction de l'est (tronçon B), soit sur plus de 70 m, de nombreux vestiges et un abondant mobilier sont en revanche apparus.

Trancheé (C) et sondages pour haut-parleurs (14 à 20)

Dans la partie orientale du replat, 7 fosses carrées d'une profondeur de 1 m (1,60 m de côté) avaient été planifiées pour la mise en place de supports de haut-parleurs (**Fig. 7**). Une trancheé de même profondeur (C) devait relier ces fosses les unes aux autres. Après le creusement des sondages 14 et 15 et 16, le responsable du chantier, rendu attentif à la présence de vestiges archéologiques à cet emplacement, a alerté le service archéologique. Après discussion avec la commune et l'ingénieur du projet, la profondeur d'excavation des fosses et de la trancheé a été relevée de près de 0,60 m afin de préserver les vestiges conservés dans le sous-sol.



Fig. 4 Sion, Valère « En Prélet ». Tranchée (D) en cours de creusement. Vue depuis le sud.

Tranchée (D) à l'extrémité orientale de la terrasse

Une tranchée non prévue dans le projet initial (larg. 0,40 m pour autant de profondeur) a été creusée au mois de mars 2006 à l'extrémité orientale de la terrasse (Fig. 4 et 7). D'orientation nord-sud, elle est reliée au sondage 20 et comporte une courte ramification vers l'est. Dans la partie sud de cette tranchée, le sommet d'une fosse-foyer a été observé directement sous l'humus (2374po). Du côté nord est apparu le loess surmonté par un dépôt naturel très carbonaté immédiatement (870com) sous l'humus actuel. Les niveaux archéologiques semblent avoir été complètement arasés dans cette partie du site. Du mobilier moderne et de toutes époques est apparu dans le niveau d'humus.

Tranchée (E) et sondages pour armoires électriques (A8 et A11)

Dans la partie centrale de la terrasse, à l'est de la route carrossable, une tranchée d'axe nord-sud (E) a été creusée au travers du replat (Fig. 7). Elle aboutit à un sondage carré de 2m de côté, excavé dans le talus de la terrasse, au nord de la tranchée principale, et destiné à y installer deux armoires électriques (A8 et A11). Les travaux ont été effectués sous surveillance archéologique ponctuelle. Quelques tessons de céramiques ainsi que des restes de faune ont été récoltés sous l'humus, au contact du loess jaune ; des fragments de parois en terre brûlés sont également apparus à l'emplacement du sondage. Aucune structure n'a cependant été repérée.

1.3

L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE



Fig. 5 Sion, Valère « En Prélet ». Conditions de travail hivernales.

Les travaux archéologiques se sont échelonnés en interventions irrégulières du 9 novembre 2005 au 14 mars 2006. Ils ont eu lieu en partie sous la neige et par des températures souvent inférieures à 0°C, conditions peu propices à la fouille et aux relevés archéologiques (Fig. 5).

Les observations des coupes ont pu être effectuées dans la tranchée principale (A et B) sur presque toute sa longueur jusqu'au niveau du substrat naturel formé par du loess. Dans la partie orientale, l'étroitesse de la fouille (0,40 m) et la présence de nombreuses racines n'ont pas permis de constat archéologique. En ce qui concerne les sondages pour les haut-parleurs, seul le premier (14) a été documenté jusqu'au substrat naturel; les deux suivants (15 et 16) n'ont entamé que les niveaux superficiels de la séquence archéologique, tandis que les derniers (17 à 20), effectués sous surveillance archéologique, sont restés au-dessus des vestiges.

Dans la tranchée principale (A et B), les travaux archéologiques ont consisté au nettoyage des coupes de terrain, aux dessins et photographies des vestiges les plus significatifs et à l'établissement d'une stratigraphie schématique tout le long de la tranchée. Les sondages 14, 15 et 16 ont été dessinés et documentés en coupe et/ou en plan jusqu'au substrat naturel dans le cas du sondage 14 ; les autres (17, 18 et 19) ont été photographiés et le mobilier découvert dans l'humus lors de leur ouverture a été prélevé et répertorié. Le sondage 20 n'a pas fait l'objet de relevés puisqu'il n'a pas atteint de niveaux archéologiques. La tranchée D a été documentée au fur et à mesure de son creusement.

1. La nomenclature des couches et des structures est celle adoptée pour les fouilles du château de Valère : « com » pour « complexe » correspond aux couches, « po » pour « position » correspond aux structures ».

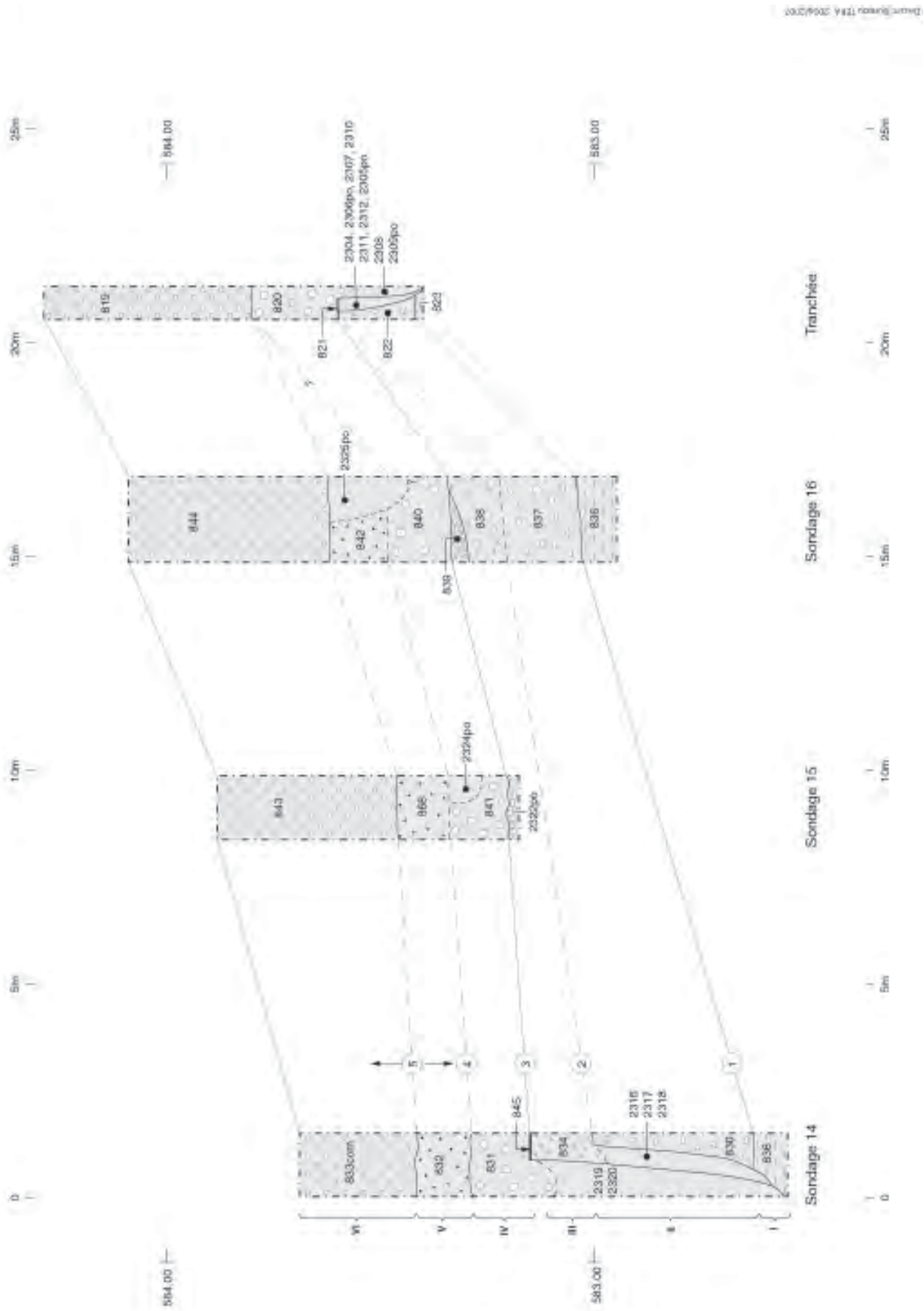


Fig. 6 Sion, Valère « En Prêlet ». Coupe schématique à travers les sondages 14, 15, 16 et la tranchée (B). Les chiffres romains renvoient à la séquence stratigraphique (chap. 2.1: Loess et moraine, II Colluvions fines et dépôts éoliens, III Colluvions fines, IV Dépôts éoliens et colluvions, V Humus ancien, VI Humus actuel), les chiffres arabes renvoient aux phases d'occupations (chap. 2.2: 1. Epoque préhistorique. Néolithique?, 2. Epoque protohistorique. Age du Bronze/Premier Age dur Fer, 3. Epoque protohistorique. Age du Bronze/Premier Age dur Fer, 4. Epoque romaine, 5. Epoque romaine/médiévale/moderne?). Vue ouest. Echelle verticale agrandie 10x par rapport à l'échelle horizontale. Situation: voir sur fig. 7.

CHAPITRE 2 DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Les couches archéologiques ont été repérées tout le long de la tranchée principale (A et B), c'est-à-dire sur plus de 100 m de longueur avec une concentration de structures et un abondant mobilier à l'est de la route carrossable et plus particulièrement à la hauteur des sondages pour les haut-parleurs (14 à 20). Cette partie orientale du replat correspond à un ensellement délimité au sud-ouest par les étagements rocheux de la colline du château, et, du côté est et nord par un cordon rocheux de près de 2 m de hauteur (**Fig. 3**). La sédimentation de ce site est due en partie aux ravinements de la colline du château, mais également et surtout à l'apport éolien. Ainsi, la plupart des couches sont constituées de matériaux très fins, notamment des silts. Dans cette zone, les couches présentent un léger pendage d'axe nord-sud.

2.1

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE GÉNÉRALE

La séquence stratigraphique générale de la zone, établie principalement sur les observations de la tranchée principale (A) et des sondages 14 à 16, se présente de la manière suivante (**Fig. 6**) :

I. Le niveau le plus profond est une couche de limon homogène et compact de couleur brune à ocre (**823com** et **836com**), qui correspond au loess, sédiment éolien, dont le dépôt remonte à la période qui a suivi le retrait des glaciers valaisans (aux alentours de 8000 av. J.-C.). Ce niveau n'a pas été exploré au cours de notre intervention ; quelques tessons, ossements et fragments de cristaux de roche ont été prélevés à sa surface et pourraient témoigner d'une première occupation du site.

II. Au-dessus du loess, on retrouve dans les divers sondages une couche de silts brun-beige (**822com, 830com, 837com**), homogène, d'une épaisseur de 0,10 m à 0,30 m, comprenant de petits galets de quartzite et du matériel archéologique épars. Cette couche semble correspondre à des colluvions fines mêlées de dépôts éoliens.

III. Un autre dépôt (**834com**) repéré dans le sondage 14 surmonte les silts précédents. Cette couche constituée de silt brun-beige plus graveleux correspond au scellement d'un groupe de foyer. La corrélation de cette couche avec un niveau de même nature et de même insertion stratigraphique, observé dans le sondage 16 (**838com**), est plausible. Le sommet de ce niveau constitue une interface d'occupation qui se marque par un niveau d'épandage de tessons de céramique posés à plat et d'ossements, qui ont été observés dans la tranchée (**821com**) et le sondage 14 (**845com**). Ce niveau d'occupation correspond dans le sondage 15 à un empierrement horizontal (**2322po**) et dans le sondage 16 à un cailloutis (**839com**).

IV. La couche qui scelle cette occupation a été observée dans toutes les excavations effectuées sur la terrasse « En Prélet » (**820com, 831com, 840com, 841com**) et s'apparente à des colluvions, mais surtout des dépôts éoliens. Il s'agit de silts brun clair peu graveleux, compacts, d'une épaisseur de 0,20 m à 0,25 m et contenant du mobilier.

V. Sur ces dépôts apparaît une couche repérée dans les sondages 14, 15, 16 (**832com, 868com** et **842com**), mais qui n'est pas visible dans la tranchée (B), ni dans les sondages 17, 18, 19 et 20. D'une épaisseur de 0,10 m et perturbée par de nombreuses racines, elle est de couleur brun foncé, légèrement graveleuse et piquée

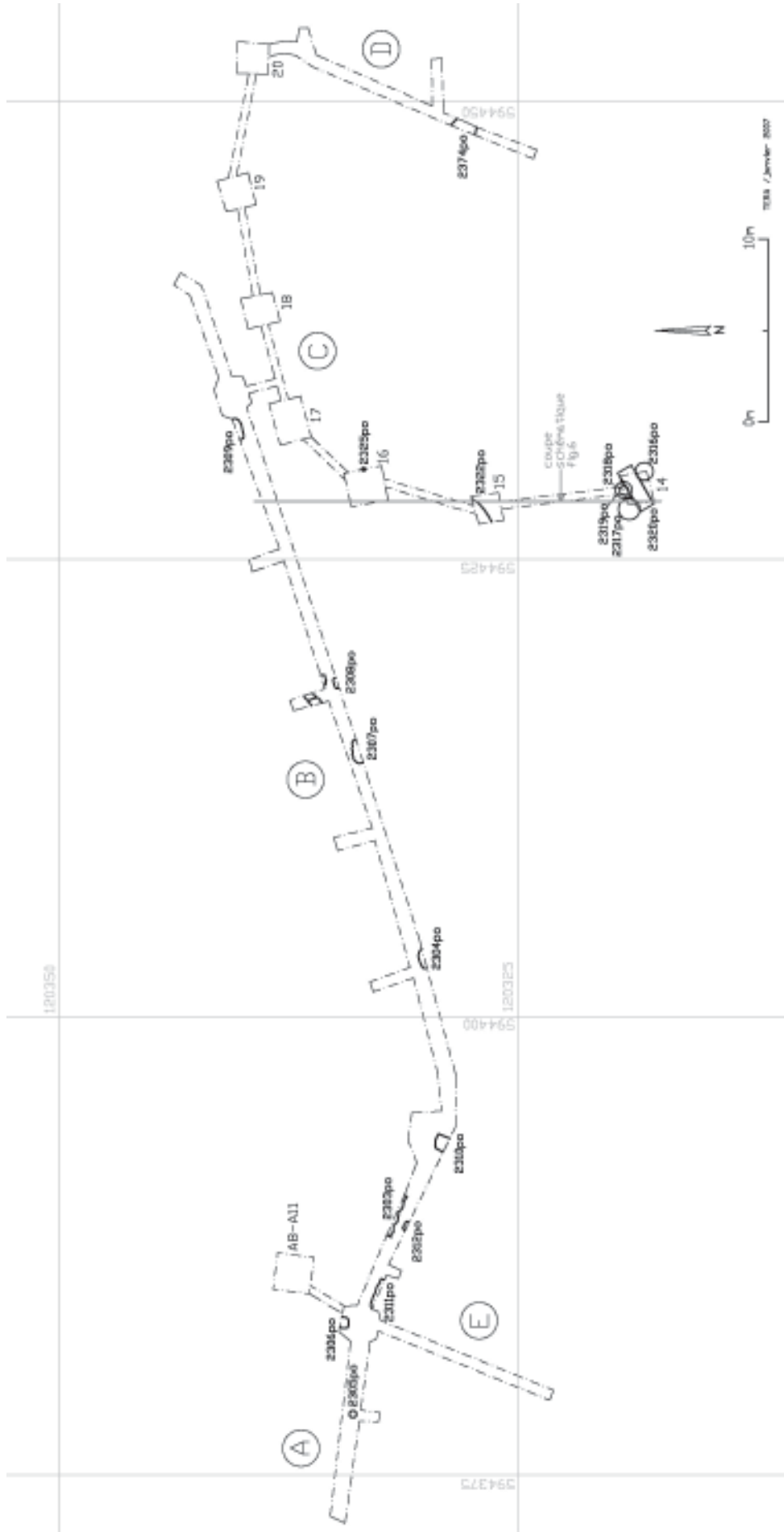


Fig. 7 Sion, Valère « En Prélet ». Plan des principaux vestiges repérés dans la tranchée principale (tronçon B), la tranchée D et les sondages 14, 15 et 16. Situation de la coupe schématique fig. 6.

de charbons de bois. Elle constitue la base de la couche d'humus et contient du mobilier de toutes époques. Il s'agit sans doute d'un ancien humus. A sa surface, une fosse identifiée comme un trou de poteau (2325po) est apparue dans le sondage 16. Le sommet de cette couche peut donc correspondre à une interface d'occupation relativement récente.

VI. Le sommet de la séquence est constitué par l'humus actuel, observé dans les sept sondages du Prélet (**833com, 843com, 844com, 863com, 861com, 859com, 855com**) et la tranchée (**819com**). Son apparence diffère peu de l'humus ancien, hormis la plus grande densité de racines. Ici aussi le matériel archéologique mis au jour offre une palette d'objets du plus ancien au plus récent.

2.2

PHASES ARCHÉOLOGIQUES

Dans la séquence stratigraphique décrite ci-dessus, cinq principales phases d'occupation ont pu être identifiées (**Fig. 6**).

1- Epoque préhistorique (Néolithique ?) : la plus ancienne phase d'occupation, repérée dans la tranchée (B) et dans les sondages 14 et 16, se situe directement à la surface des loess (séquence I) et est scellée par des dépôts de silts (séquence II). Elle est matérialisée uniquement par la présence de mobilier.

2- Epoque protohistorique (Age du Bronze/ Premier Age du Fer) : la seconde phase d'occupation est représentée par six fosses-foyers repérées dans la tranchée principale (2304po, 2307po, 2310po, 2311po, 2312po) et trois foyers dans le sondage 14 (2316po, 2317po, 2318po). Le niveau d'insertion et d'occupation en relation avec ces structures n'est plus conservé. Cette phase est directement scellée par la séquence III (remblai ?) repéré uniquement dans les sondages 14 et 16.

3- Epoque protohistorique (Age du Bronze/ Premier Age du Fer) : La troisième phase d'occupation est marquée par la présence de mobilier archéologique relativement abondant au sommet de la séquence III. Elle correspond à une couche d'occupation visible dans la tranchée principale (821com) et le sondage 14 (845com), et des niveaux de circulation matérialisés par un empièchement (2322po) et un cailloutis (839com) dans les sondages 15 et 16. Plusieurs foyers (2319po et 2320po), observés dans les coupes du sondage 14 peuvent être intégrés à cet horizon. Cette interface avec mobilier n'est pas attestée au-delà de la route carrossable, en direction de l'ouest (tronçon A).

4- Epoque romaine : La quatrième phase d'occupation se situe au sommet de la séquence IV et correspond à l'interface à la base de la séquence V qui a été observé dans les sondages 14, 15 et 16 mais qui n'est visible ni dans la tranchée ni dans les sondages 17 à 19. Dans ces derniers sondages, le fond de fouille est simplement constitué des niveaux de la séquence IV (835com, 862com, 860com).

5- Epoque romaine/médiévale/moderne ? : Une cinquième phase d'occupation est attestée à la surface de la séquence V dans lequel se marque un TP (2325po) mis au jour dans le sondage 16. Cet horizon semble relativement récent étant donné sa position à la surface d'une couche de terrain de type « humus ».

2.3

PRINCIPAUX VESTIGES

Une dizaine de fosses-foyers a été observée dans la tranchée principale (tronçon B) et dans le sondage 14. Un dernier est apparu dans la tranchée D (2374po), directement sous l'humus (**Fig. 7** et **12**). Ce sont les vestiges les plus évidents du site. Les autres structures (empièchements et structures en creux) sont moins intelligibles du fait qu'elles n'ont été pas été dégagées en surface et que la plupart d'entre elles ont été repérées uniquement dans les coupes de terrain.

Les fosses-foyers

Dans la tranchée principale (tronçon B), cinq fosses-foyers sont apparues (2304po, 2307po, 2310po, 2311po, 2312po). Elles sont quasiment toutes identiques. Leur



Fig. 8 Sion, Valère « En Prélet ». Tranchée principale (tronçon B). Foyer (2306po). Vue depuis le sud.



Fig. 10 Sion, Valère « En Prélet ». Sondage 14. Limons rubéfiés et charbonneux des foyers au fond des profils nord et ouest. Vue depuis le sud.



Fig. 11 Sion, Valère « En Prélet ». Sondage 14, profil ouest. Détail en coupe du foyer 2317po (en jaune) recoupé par le foyer 2320po plus récent (en rouge). Vue depuis l'est.

forme est circulaire d'un diamètre supérieur à 1m. Fortement arasées, elles ne sont conservées que sur 0,10 à 0,15 m de hauteur (Fig. 8). Les fonds des fosses sont tapissés d'une épaisse couche de limon noir charbonneux ; dans ce limon se trouvent des quartzites éclatés par la chaleur (?) dont la taille est différente d'une fosse à l'autre. Ces fosses appartiennent toutes au même horizon (phase 2). Le niveau de marche qui leur correspond n'a pas pu être mis en évidence.

Dans le sondage 14, cinq fosses-foyers ont également été repérées (Fig. 9, Fig. 10). Peu différentes typologiquement de celles de la tranchée, elles paraissent se répartir en deux phases d'occupation distinctes (phases 2 et 3) (Fig. 11). Les trois fosses les plus anciennes (2316po, 2317po, 2318po) sont sans doute contemporaines des cinq autres fosses-foyers de la tranchée. Les deux autres fosses-foyers (2319po, 2320po) recoupent les trois autres fosses et sont vraisemblablement contemporaines des empièvements de la tranchée et des sondages 15 et 16. Le foyer (2320po) a des dimensions importantes : plus de 1,60 m de long pour 0,90 m de large et 0,60 m de profondeur; il semble également postérieur au foyer (2319po).

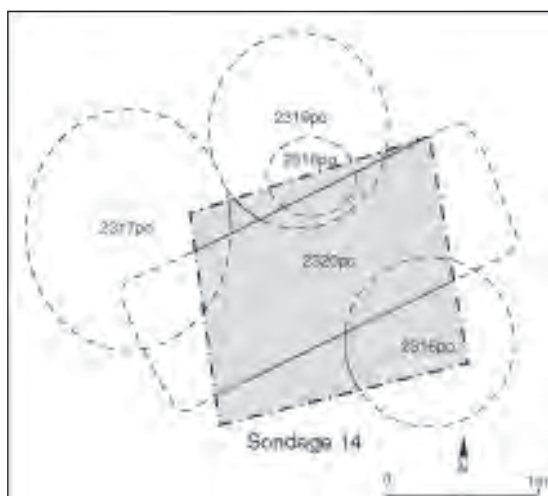


Fig. 9 Sion, Valère « En Prélet ». Sondage 14. Plan restitué des cinq foyers.

Un autre foyer (2374po) est apparu à l'extrémité est du site (tranchée D). Implanté dans le substrat naturel, il apparaît directement sous l'humus, 0,40m sous le terrain actuel (Fig. 12). D'une largeur de 1,10m, ce foyer est encore matérialisé par des pierres brûlées et du limon charbonneux. Il a été fortement arasée et il ne reste plus aucun niveau d'utilisation. Par son type, elle peut se rattacher aux autres fosses-foyers découverts dans la tranchée principale (tronçon B) et dans le sondage 14, c'est-à-dire dans les phases d'occupation 2 ou 3.



Fig. 12 Sion, Valère « En Prélet ». Tranchée (D). Apparition du sommet du foyer 2374po.

Les empierrements

Plusieurs empierrements ont été observés dans la tranchée principale (B) (2308po) et dans les sondages 15 (2322po, **Fig. 13**) et 16 (839com) ainsi que dans la tranchée les reliant. Ces structures constituées par un amas de petites pierres disposées sur un seul lit sont sans doute contemporaines (phase 3). Il s'agit de niveaux de circulation qui a livré en surface du mobilier. Seule une fouille en extension permettrait de confirmer ces hypothèses et d'y dégager un espace cohérent.



Fig. 13 Sion, Valère « En Prélet ». Sondage 15. Empierrement 2322po. Vue depuis le nord.

Restes d'habitat

Le petit sondage pratiqué pour la pose de l'armoire électrique le long de la route carrossable a livré des fragments de terre crue brûlée provenant probablement d'une paroi en terre (**Fig. 7**, A8-A11). Aucune trace au sol d'une construction n'a été repérée lors du décapage fin qui a été pratiqué dans le sondage. Il s'agit sans doute d'éléments de rejet d'un habitat se trouvant dans le voisinage, à l'instar des zones de dépotoir découvertes en 2000 sous la rampe d'accès au château (**Fig. 1** ; Vallesia LVI, 2001, 648-649).

CHAPITRE 3 MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

(PHILIPPE CURDY ET OLIVIER PACCOLAT)

CORPUS

Au cours de cette intervention, sur les 285 objets ou groupe d'objets (faune) prélevés, 200 sont antiques, le reste étant constitué de mobilier « moderne » provenant pour l'essentiel de l'humus. Ce corpus comprend 140 tessons de céramique, 1 fragment de flacon en verre, 14 fragments de terre cuite ou crue, 5 éclats de cristal de roche, 1 fragment de lame en silex, 8 pièces métalliques ou déchets (2 monnaies, 1 fibule en bronze, 1 clou, 1 indéterminé et 4 scories de fer) et 31 sachets d'ossements.

ÉLÉMENTS DE DATATION

Malgré le nombre relativement important de mobilier découvert lors de cette intervention, il est difficile de dater précisément les différentes phases d'occupation mises en évidence. En effet, le mode d'intervention en tranchée ne facilite pas l'attribution des objets découverts. Face à ce type de gisement caractérisé par des structures en creux et des niveaux diffus, il aurait fallu effectuer des fouilles en plan pour obtenir des ensembles clos assez fournis.

Dans le corpus récolté dans les tranchées et les sondages, le nombre de fragments de céramique (1 10) et les formes reconnaissables se rattachent plus particulièrement à l'Age du Bronze et au Premier Age du Fer. Ils constituent la majorité des tessons des trois premières phases d'occupation. Une dizaine de tessons d'époque néolithique apparaissent également dans ces mêmes niveaux, mais, à l'exception peut-être de la première phase d'occupation, ils ne semblent pas former un ensemble homogène. Les datations proposées ici sont à prendre avec précaution. Ce que l'on peut assurer c'est qu'aucun élément de la fin de l'Age du Fer n'est apparent (céramiques tournées, pâtes indigènes, etc.).

Quelques tessons d'époque romaine (une quinzaine de fragments et 2 monnaies d'époque romaine tardive) sont apparus dans les deux dernières phases d'occupation mélangée à du mobilier plus ancien. La quatrième phase d'occupation ne contient pas de mobilier postérieur à l'époque romaine et peut sans doute constituer un niveau de circulation de cette époque. Une monnaie de Claude II le Gothique (821-1) datée de 268-270 après J.-C. a notamment été trouvée à la base de cette phase d'occupation. La découverte d'une autre monnaie (863-1) dans la partie inférieure de l'humus, datée du milieu du IV^e s. vient confirmer la fréquentation des lieux à l'époque romaine tardive. Le reste des éléments romains provient de l'humus, mélangés à du mobilier de toutes époques. Ils ont été mis au jour presque essentiellement dans les sondages 15, 16 et 17.

Les éléments illustrés ici concernent exclusivement des céramiques modelées, à pâte moyenne ou grossière (**Fig. 14**). On se place dans un contexte protohistorique avec peu d'éléments typologiques évidents. Pour les éléments les plus anciens, on retiendra la présence d'une jarre à cordon SV05/821-14 qui pourrait dater de l'Age du Bronze ancien ou moyen, avec cependant une pâte plutôt fine pour cette catégorie.

SV05/822-19

Type MFC. Pâte moyenne beige à dégraissant blanchâtre. Rebord droit à lèvre décorée d'impressions triangulaires. Jatte. Premier Age du Fer?

SV05/822-20

Type GOS/MFS. Pâte noire à dégraissant moyen de feldspath. Fond plat et départ de panse convexe. Jatte ou écuelle. Age du Bronze ou Age du Fer.

SV05/823-02

Type MFS. Pâte gris-noir à dégraissant moyen de feldspath. Rebord légèrement rentrant. Ecuelle. Age du Bronze ou Premier Age du Fer.

SV05/835-03

Type GOS. Pâte grise à gros dégraissant. Rebord droit à lèvre aplatie. Jatte. Age du Bronze ou Age du Fer.

SV05/829-10

Type GOC. Pâte sombre à dégraissant grossier schisteux. Surface externe rose. Rebord droit. Ecuelle ou pot. Premier Age du Fer.

SV05/821-11

Type GOS : Pâte sombre à gros dégraissant de feldspath. Rebord droit ou légèrement déversé. Pot ou écuelle. Age du Bronze final ou Premier Age du Fer.

SV05/821-14

Type GOS. Pâte grossière sombre à dégraissant moyen. Surface externe gris-noir. Rebord droit à lèvre aplatie. Cordon fin de section triangulaire sous le rebord. Jarre. Age du Bronze ancien?

SV05/840-05

Type GOS/MFS. Pâte sombre à dégraissant moyen. Rebord droit à lèvre arrondie. Pot? Age du Bronze ou Age du Fer.

SV05/821-13

Type MFS. Pâte rougeâtre dégraissant moyen à fin de feldspath. Surface noire polie. Pot à rebord droit. Premier Age du Fer.

SV05/822-07

Type GOS. Pâte noire à gros dégraissant. Rebord déversé à lèvre aplatie horizontale. Pot. Age du Bronze ou Age du Fer.

SV05/821-09

Type GOS. Pâte sombre à dégraissant blanchâtre. Rebord déversé à lèvre amincie. Pot ou gobelet. Age du Bronze.

SV05/829-12

Type GOC/MFC. Pâte sombre à dégraissant moyen blanchâtre (feldspath). Rebord légèrement déversé. Gobelet ou pot. Age du Bronze ou Age du Fer.

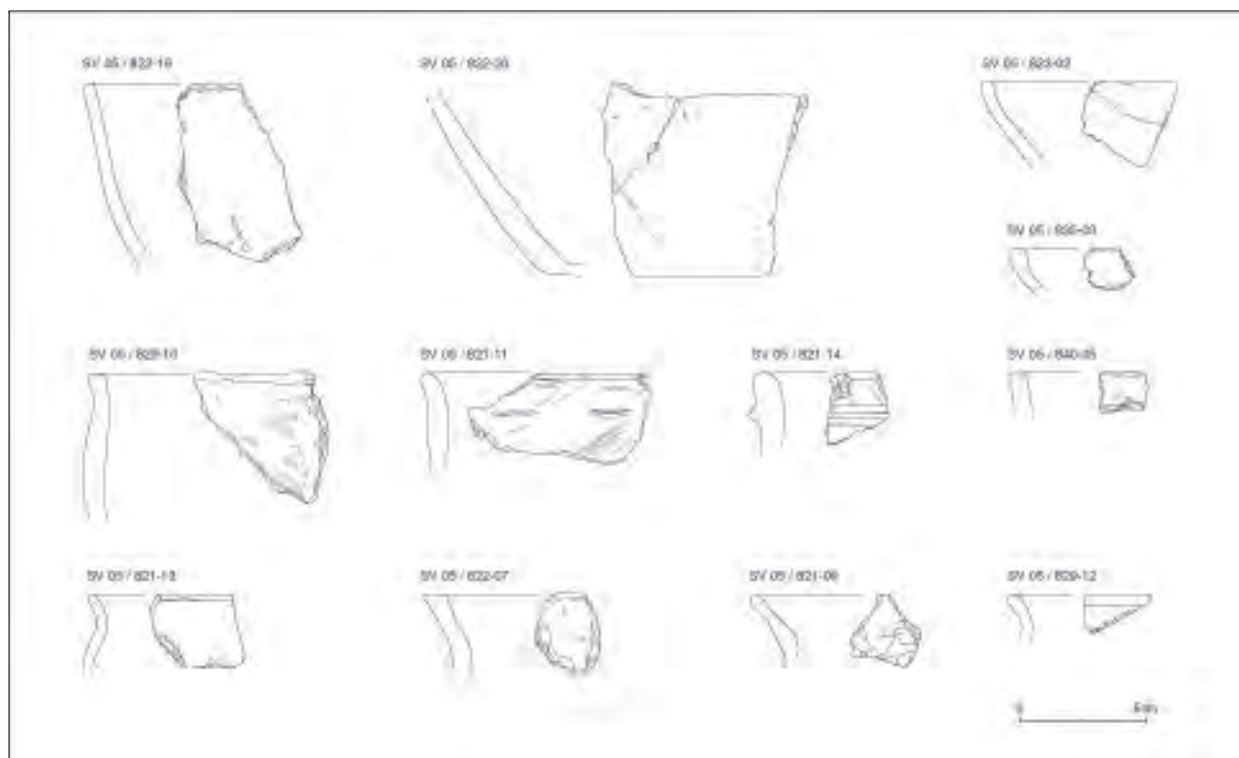


Fig. 14 Sion, Valère « En Prélet ». Céramiques protohistoriques.

CHAPITRE 4 BILAN DE L'INTERVENTION

Les tranchées creusées au pied du château de Valère en 1991 et la fouille effectuée sous la rampe d'accès de la porte principale en 2000 ont livré des niveaux archéologiques appartenant pour l'essentiel aux périodes pré et protohistoriques (Vallesia XLVII, 1992, 342-343; Vallesia LVI, 2001, 648-649). Ces observations viennent s'ajouter aux nombreuses mentions de découvertes anciennes effectuées sur toute la colline de Valère depuis le XIXe s. Dans le cadre des aménagements pour le projet « Sion en lumière », les résultats des différents sondages et tranchées viennent confirmer cette richesse, notamment la densité des occupations pré et protohistoriques de la colline. Au moins trois phases de ces époques ont été identifiées sur une surface relativement étendue. La première appartient peut-être à l'époque néolithique tandis que les deux autres sont datées de l'Age du Bronze et/ou du Premier Age du Fer. L'extension du site peut être estimée à env. 1500 m². Le centre de cette occupation se situe autour des sondages 14 et 16 où la densité des structures est la plus forte. Cette zone correspond au centre de l'ensellement situé à l'extrémité orientale du replat. Le type de structures observées - fosses-foyers, trous de poteau, empierrements -, le mobilier et la topographie du site indique qu'on est vraisemblablement en présence d'un habitat. Pour l'époque romaine, la présence de mobilier est récurrente sur la colline de Valère mais, à l'instar du site « du Prélet », jamais aucun vestige n'a été mis en évidence jusqu'à aujourd'hui.

A force de sondages et d'excavations pour y aménager des infrastructures pour le château ou pour des spectacles, la colline de Valère, riche en vestiges du passé, se retrouve découpée par de multiples excavations. Dans le cadre de futurs projets, effectuer d'autres tranchées ou sondages sans entreprendre des fouilles en plan reviendrait à détruire irrémédiablement la substance archéologique encore conservée en lambeau dans le sous-sol. Le souhait des archéologues est de pouvoir documenter ces vestiges en extension lors de prochaines interventions quelque soit le projet présenté.